

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
SEANCE DU 23 JUIN 2026

Sous la Présidence de Mme Céline Walter, Vice-Présidente,

Nombre de membres en exercice : 8 présents : 5

Membres présents :

Mmes WALTER Céline, PRETAT Stéphanie, ARNOULD Marie-José, Mm PELISSIER François,
LEISER Gérard,

Membre absent ayant donné procuration :

Mme BATZENSCHLAGER Maïté donne procuration à Mme WALTER Céline,
Mme HETZEL Michèle donne procuration à Mme PRETAT Stéphanie.

Membre absent excusé : Mme ESCHLIMANN Michèle.

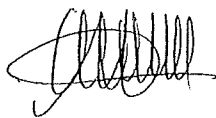
N° 13/2026 ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 19 MAI 2026

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Après avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE le procès-verbal de la séance du 19 mai 2026, sans observations, ni modifications.

Le secrétaire de séance
Laura KREMMEL



DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE
En vertu de sa transmission au contrôle de légalité,
Et de sa publication sur le site internet
De la commune le 26 juin 2026

La Vice-Présidente,
Céline Walter



Accusé de réception en préfecture
067-266704121-20260623-13-2026-DE
Date de réception préfecture : 26/06/2026